

CÉRÉALES /  
FRUITS ET LÉGUMES /  
HORTICULTURE /  
LAIT /  
OLÉO-PROTÉAGINEUX /  
PÊCHE ET AQUACULTURE /  
PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES /  
SUCRE /  
VIANDES BLANCHES /  
VIANDES ROUGES /  
VINS /

# FranceAgriMer



FranceAgriMer

Nadia Bouriah

5-6 novembre 2015

Être référent archives : accompagner, piloter, former

Mutualiser les ressources





FranceAgriMer



Agence de Services  
et de Paiement



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ



ODEADOM



ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

# Arboreal





Présentation et missions de FranceAgriMer

Fonctionnement de l'unité archives

Regroupement des établissements

Fusion et mutualisation des établissements

Bilan de la mutualisation



# Présentation et missions de FranceAgriMer

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est un établissement public administratif placé sous la tutelle de l'État.

Il résulte de la fusion de 5 offices agricoles sectoriels :

ONIEP (ex office des viandes et du lait),

Ofimer (ex office des produits de la mer),

ONIGC (ex office des grandes cultures),

Onippam (ex office des plantes à parfums, aromatiques et médicinales),

Viniflor (ex office du vin, des fruits et légumes),

Service des nouvelles des marchés

Il est un lieu d'échanges et d'arbitrage entre les filières françaises de l'agriculture et de la pêche, rassemblées au sein d'un même établissement, en lieu et place des anciens offices.

Face aux défis alimentaires, économiques, environnementaux et énergétiques qui s'annoncent, les missions de FranceAgriMer sont :



# Présentation et missions de FranceAgriMer

## Sur les marchés

- assurer une veille économique et la connaissance des marchés ;
- gérer les mesures communautaires de régulation des marchés ;
- générer des alertes en cas de crise.

## Pour les filières

- renforcer l'efficacité économique des filières ;
- participer à la mise en place d'une politique de développement durable et de qualité ;
- prévenir les risques préjudiciables aux filières.

## Au près des producteurs et opérateurs des filières

- favoriser l'organisation des producteurs ;
- encourager le dialogue interprofessionnel; mission réalisée dans le cadre des onze conseils spécialisés réunissant l'ensemble des professionnelles.
- contribuer à des actions de coopération technique, y compris à l'international.



# L'Unité archives aujourd'hui

Située dans le service Arborial, rattaché au secrétariat général sous la responsabilité de Nadia Yanes.

Cette unité fonctionnelle est en charge de la gestion des archives et du Centre d'Archives Mutualisé (CAM) in situ à Montreuil ainsi que des relations avec les différents prestataires extérieurs hérités de ces établissements.

Un chef et 4 agents issus des ex- établissements

184 correspondants archives dont 140 travaillant pour FAM et 44 pour les autres établissements.



## Regroupement des offices

La création de FranceAgriMer date du 1 avril 2009. Elle a été décidée dans le cadre de la révision générale des politiques publiques et répond aux préoccupations de l'État français visant à réduire les coûts de mise en œuvre des politiques publiques et d'en améliorer la lisibilité.

adapter les modalités d'intervention des établissements publics aux exigences des réglementations européennes, notamment en matière de paiement des aides :

Gagner en efficacité pour les agriculteurs: interlocuteur unique



# Mutualisation et regroupement en trois étapes

## **2005-2007 :**

Regroupement des 11 offices en 5 structures et délocalisation à Montreuil Sous Bois

## **2007-2009 :**

Regroupement des 5 structures (+ cnasea) en 2 structures : FranceAgriMer et Agence de Services et de Paiement, Odéadom

## **2010 :**

Intégration des anciennes délégations régionales des offices dans les directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du ministère de l'Agriculture.

**2011 :** Arrivée de l'INAO dans le creuset Arborial

**2015 :** Arrivée ONF



# Les archives dans les offices : une place fondamentale

Des organismes payeurs (20 milliards d'euros)

Des organismes de contrôles sur le terrain (plusieurs centaines de contrôleurs)

Des organismes fortement exposés eux-mêmes aux contrôles nationaux (cour des comptes) et européens (FEOGA, CCCOP)



# Les Archives au départ : des situations inégales

Des tableaux de gestion dans 3 offices sur 11 (ONIC, ONIEP, ONIVINS).

Deux offices avec de vrais archivistes  
(ONIC, ONIEP)

Précarité ou absence des archivistes dans la plupart des offices  
(CDD)

Une mission archives forte et stable : l'ONIC  
Pas d'informatisation des versements sauf ONIC.

Quelques chiffres : 15 km d'archives répartis dans tous  
établissements et autant conservés chez des prestataires. Pour un  
centre qui avait une capacité d'accueil de 7 km



# Quelle politique archives pour accompagner, piloter et réussir ?

2006 : Mutualisation des compétences un an avant la fusion : création d'un bureau des archives unique (6 agents et un chef de bureau) pour les 11 établissements afin de garantir l'accompagnement de l'opération

Appui et adossement aux archives de France

Imposée comme priorité au niveau des DG

Une approche archivistique obligatoire : création en 6 mois de Tableaux de gestion provisoires pour les offices qui n'en avaient pas

Mettre en place un réseau de correspondant archives (80) que l'on a formé en très peu de temps



# Une méthodologie transposable

2011: INAO

Arrivée de l'INAO à nos côtés dans l'immeuble de Montreuil.

Le choix est fait pour cet établissement de confier à FranceAgriMer la

Gestion de ces archives: donc plan d'action

Mise en place d'un réseau de correspondants archives, Appui sur les versements, les destructions, les cotations...

formation au logiciel archives oxalys

2015: ONF

Arrivée sur le site de Montreuil prévu en décembre, même choix que l'INAO

## Quels moyens pour réussir

- Une modification du code rurale en 2007 : article R 622-44

Qui permet aux établissements de l'agriculture de confier à l'un d'entre eux, l'exécution de tout ou partie des opérations administratives, logistiques, financières et comptables parmi lesquelles celles relatives à la gestion de la logistique et des services généraux et qui feront l'objet d'une convention.

Ce regroupement s'attache à favoriser la mise en place d'une organisation de type « prestation de services »

La convention décrit les fonctions logistiques et les moyens généraux pris en charge par FranceAgriMer, agissant au nom et pour le compte des organismes implantés sur le site de l'Arborial.

Concrètement, une refacturation est générée en fin d'année, dont les coûts sont basés sur :

- le taux d'occupation en ML géré par FAM, mise à disposition d'une application archives et sa maintenance, des ETP, ainsi que toute l'activité liée à la destruction, fourniture de boîtes, étiquettes
- convection renégociée tous les 3ans
- Objectif de réduction de coûts cohérent avec les exigences budgétaires (-10% sur 3ans)

- 
- Une supervision unique des archives de France (tous les secteurs), qui permet une approche unifiée
  - Création d'un centre archives de 9.5 km d'archives, moderne sécurisé, accessible uniquement par les agents de l'unité archives
  - Mise en place d'outils collaboratifs: Portail arborial sorte d'intranet commun permettant l'accès à Oxalys archives
  - Une application dédiée, très performante et obligatoire : permettant une gestion en interne :
    - La saisie des bordereaux de versements
    - Les recherches
    - Les Communications
    - Les demandes d'enlèvements d'archives une fois la consultation terminée
- Permet également d'avoir accès à l'antériorité de tous les versements effectués par leur service

Les tableaux de gestions

La procédure archives

Le guide d'archivage

Le guide d'utilisation de l'application Oxalys



**TRAVEES**

**1 à 7**



**TRAVEES**

**8 à 14**



# Bilan de la mutualisation

Les avantages :

- Création d'un centre commun d'archives
- Logiciel pour la gestion des archives unique
- Prise en charge de la formation des correspondants archives
- Réalisation d'une économie de moyens : on passe de 7 agents aux archives à 4, et une partie de ces 4 agents est financée par les autres établissements

Les faiblesses :

- Difficultés pour actualiser les tableaux de gestion. Les établissements se contentent d'une bonne gestion des archives existante, et ne consacrent ni temps, ni priorités, ni moyens à la réactualisation des TGA
  - Pas réflexion organisée sur les répartitions archivistiques territoriales, qui sont un sujet très fort de mutualisation et qui s'accroît avec la réforme territoriale de l'état
- Le travail qui devait être initié en 2013 et n'a jamais démarré.